

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES TROIS STRUCTURES

Les familles doivent résider à L'Isle-Adam ou justifier d'un emménagement sur la commune.

LA PRÉ-INSCRIPTION

Valable pour tous trois établissements d'accueil Petite Enfance municipaux de la commune, la pré-inscription est ouverte à toutes les familles quelque soit leurs situations professionnelles.

Elle s'effectue uniquement sur rendez-vous préalable (à partir du 4^e mois de grossesse).

La demande de rendez-vous peut être faite :

- En ligne : <https://rdv.ville-isle-adam.fr>
- Auprès du Relais Assistants maternels (RAM)

01.34.69.77.48 - pre-inscription@ville-isle-adam.fr

Assurés à tour de rôle par chacune des directrices des structures et l'animateur du RAM, les rendez-vous de pré-inscription ont lieu tous les Lundis et les mercredis après-midi au Centre Social Sœur Joannès, 4 rue Dambry.

Les pièces suivantes doivent être apportées :

- Un **justificatif de domicile** récent
- Le **certificat de grossesse** et le livret de famille si l'enfant est déjà né ou si fratrie.
- Le **dernier avis d'imposition** du foyer (optionnel ; pour obtenir une estimation du coût horaire)

La naissance de l'enfant et dans un délai d'un mois, doit obligatoirement être confirmée par les parents (acte de naissance). Toute naissance non confirmée dans ce délai suspend le dossier de pré-inscription.

Par ailleurs, la pré-inscription ne vaut pas admission.

De ce fait, et après la naissance de l'enfant, pour garantir le maintien de l'enfant sur la liste présentée annuellement lors de la commission d'attribution des places en EAJE, il est impératif d'informer le Service Petite Enfance par l'envoi d'un courriel :

pre-inscription@ville-isle-adam.fr

- Tous les 2 mois pour le maintien de la demande
- Dans le mois qui suit tout changement intervenant dans la situation familiale ou professionnelle des parents.

L'ATTRIBUTION DES PLACES

Les demandes sont examinées lors de la commission annuelle et les places sont attribuées en fonction des disponibilités des structures.

L'admission n'étant valable que pour la demande formulée lors de la pré-inscription, tout changement, notamment sur le volume horaire, les jours ou la date d'entrée, entraîne une révision du dossier.

En cas de désistement d'une famille retenue initialement ou en cas de libération de places en cours d'année, une liste d'attente établie lors de la commission, permet l'admission de nouveaux enfants.

Notes



Mairie- annexe Le Castelrose, 1 Avenue de Paris
01 34 08 19 09



Les Établissements
Municipaux
d'Accueil du Jeune Enfant
(0/3 ans)



L'Isle-Adam
Ville parc
ville-isle-adam.fr



Accueil collectif

Le multi-accueil

D'une capacité d'accueil de 23 places, le Multi-Accueil Jean de La Fontaine propose un accueil ponctuel et/ou régulier* pour les enfants âgés de 10 semaines à l'entrée scolaire maternelle, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

* Il peut s'agir de 1 à 5 jours par semaine.

Dates de fermeture :

- Les jours fériés
- 1 semaine pendant les vacances de Noël
- Le pont de l'Ascension
- 3 semaines et 2 jours au mois d'Août

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), d'Auxiliaires de Puériculture, de CAP Petite Enfance et d'une infirmière référent Santé Petite Enfance de la Ville intervenant quelques heures par semaine.

Multi-Accueil Jean de La Fontaine
54 allée des Sablières
01.34.08.86.54
multi-accueil@ville-isle-adam.fr

La halte-garderie

D'une capacité d'accueil de 23 places, la Halte-Garderie Jean-Paul Nomblot propose un accueil ponctuel et/ou régulier* pour les enfants âgés de 12 mois à l'entrée scolaire maternelle, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h.

* Il peut s'agir de quelques heures par jour (en matinée) à 4 jours par semaine.

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), d'Auxiliaires de Puériculture, de CAP Petite Enfance et d'une infirmière référent Santé Petite Enfance de la Ville intervenant quelques heures par semaine.

Dates de fermeture :

- Les jours fériés
- 1 semaine aux vacances de la Toussaint
- 2 semaines aux vacances de Noël
- 2 semaines aux vacances d'hiver
- 2 semaines aux vacances de printemps
- Le pont de l'Ascension
- Le mois d'Août

Halte-Garderie Jean-Paul Nomblot
Allée du Dr. Jean Cailleux
01.34.69.54.76
halte@ville-isle-adam.fr

Accueil familial

La crèche familiale

D'une capacité d'accueil de 18 places, la Crèche Familiale propose un accueil régulier pour les enfants âgés de 10 semaines à l'entrée scolaire maternelle, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

L'enfant est accueilli au domicile d'une assistante maternelle employée par la ville, agréée par le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental du Val d'Oise.

Les assistantes maternelles font l'objet d'un encadrement assuré par une équipe de direction dont la mission principale est de les accompagner dans leur quotidien et de veiller au confort, au bien-être et à l'épanouissement des enfants accueillis.

Des visites à leur domicile sont assurées régulièrement et des temps collectifs favorisant la socialisation et l'éveil des enfants sont proposés à l'Espace de vie Petite Enfance.

Dates de fermeture :

- Les jours fériés
- 1 semaine pendant les vacances de Noël
- Le pont de l'Ascension
- 3 semaines et 2 jours au mois d'Août

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), de six assistantes maternelles agréées et d'une infirmière référent Santé Petite Enfance de la Ville intervenant quelques heures par semaine.

Bureau de la crèche familiale
Centre Social Soeur Joannès
4 rue Dambry
01.34.69.77.49
creche@ville-isle-adam.fr



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)



Le Relais Assistants Maternels est un service gratuit proposé par la commune et auprès duquel les familles peuvent obtenir :

- une information sur l'ensemble des modes d'accueil Petite Enfance existants sur la ville,
- un accompagnement sur l'ensemble des démarches et des aides relatives à l'embauche d'une Assistante Maternelle agréée indépendante,
- une information juridique de premier niveau sur le cadre de la relation de travail entre Particulier Employeur et Assistant Maternel.

Relais Assistants maternels
Centre Social Soeur Joannès
4 rue Dambry
01.34.69.77.48
ram@ville-isle-adam.fr